APRÈS ART. 8 N° I-951

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 octobre 2022

PLF POUR 2023 - (N° 273)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N º I-951

présenté par

M. Viry, M. Neuder, Mme Valentin, M. Descoeur, M. Bourgeaux, Mme Corneloup, M. Dubois, Mme Louwagie, Mme Frédérique Meunier, Mme Anthoine, Mme Alexandra Martin, M. Portier, Mme Petex-Levet, M. Brigand, M. Boucard, Mme Gruet et M. Emmanuel Maquet

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 8, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.